

une médiocre fonction de caractère élémentaire, celle de « répartiteur ».

WIENER STUDIEN, LXIII, 1948.

P. 117-135. R. Hanslik utilise les nouveaux fragments des Fastes d'Ostie pour préciser un certain nombre de dates concernant l'histoire politique et littéraire de la fin du 1<sup>er</sup> siècle et du début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

196) Les deux paires de consuls suffects des diplômes militaires (*C. I. L.*, XVI, nos 38-39) ont exercé leur fonction en 94 (*Ann. épigr.*, 1940, n° 92; cf. M. Hammond, *Memoirs of the Amer. Acad. in Rome*, XIX, 1949, p. 71-72; A. Suskin, *Amer. Journ. of archaeol.*, LIII, 1949, p. 362).

L. Silius Decianus (*Ann. épigr.*, 1940, n° 92) est le fils aîné du poète Ti. Catius Silius Italicus (cf. *Mart.*, VIII, 66; ce livre VIII a été publié non en 93, mais au printemps de 94).

En 95, un des consuls suffects est A. Lappius Maximus II (*Ann. épigr.*, 1940, n° 92) : son nom complet doit être L. Norbanus A. Lappius Maximus; dans un document rapporté par la lettre de Pline le Jeune X, 58, 6, il apparaît comme gouverneur de Bithynie, où il a dû succéder à Velius Paulus; puis il a été gouverneur de Germanie inférieure où il a écrasé le soulèvement de L. Antonius Saturninus en 89 : *confector belli Germanici* (*C. I. L.*, VI, n° 1347); Martial lui dédie son poème IX, 84 au plus tôt à la fin de 94 (le livre IX a été publié

en 95). — Appius Maximus Suetri (*Prosop. imp. rom.*, 2<sup>e</sup> édit., I, p. 183, n° 950) n'est pas le fils du vainqueur de Saturninus.

Pline le Jeune a été prêteur non en 93, mais en 95, comme il a déjà été reconnu contre l'avis exprimé par Th. Mommsen.

Le consulaire des lettres de Pline III, 9, 33 et IV, 9, 3 n'est pas Q. Pomponius Rufus, consul suffect à la fin de 95 (*Ann. épigr.*, 1940, n° 92), mais C. Pomponius Rufus Acilius [Prisc?]us Coelius Sparsus, proconsul d'Afrique en 112-113 (R. Cagnat et A. Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, n° 13; St. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, n° 1282), consul suffect en septembre-octobre 98 avec Cn. Pompeius Ferox Licinianus (*Ann. épigr.*, 1940, n° 93).

A la l. 2 de l'*Ann. épigr.*, *ibid.*, il s'agit de Cn. Domitius [Apolinaris], à qui Pline a adressé ses lettres II, 9 et V, 6.

A. von Premerstein a rapporté l'inscription d'une grande base trouvée à Pergame (*Ann. épigr.*, 1933, n° 268, cf. n° 201; 1934, n° 176) à C. Julius Bassus, consul suffect en 105 (*Ann. épigr.*, 1945, n° 34); E. Groag (*P. W.*, *R. E.*, Suppl.-Bd. VII, col. 312, n° 425 a) refuse de voir en lui le sénateur connu par Pline, *Epist.*, IV, 9; V, 20, 1; VI, 29, 10; X, 56, 4 et suiv.; 57, 2), proconsul de Pont-Bithynie à peu près en 102-103. Ajouter aux motifs invoqués le fait que, compromis dans un procès en 104, ce personnage n'a pu être consul suffect en 105.

Baebius Macer, consul désigné